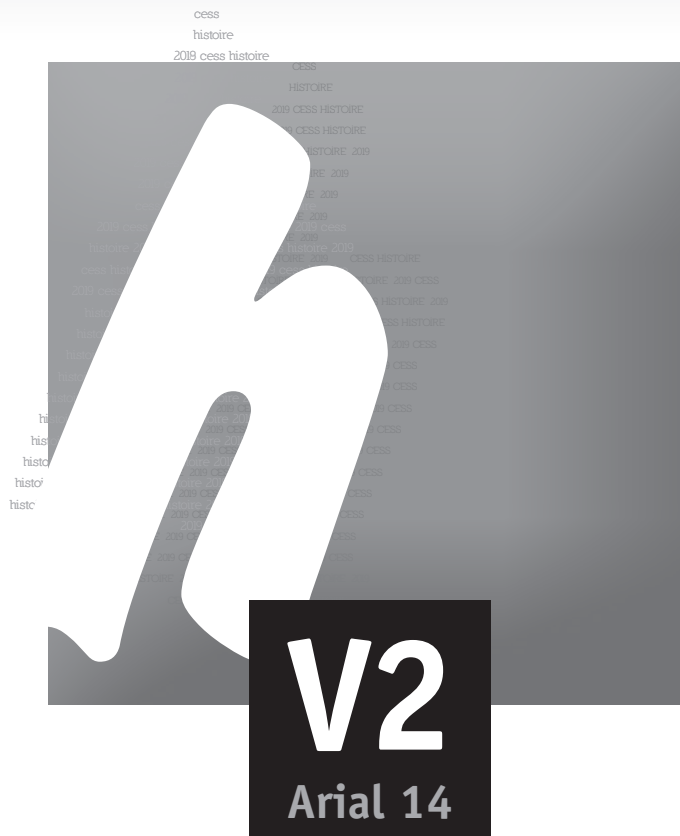


ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CESS2019

## HISTOIRE

QUESTIONNAIRE | VENDREDI 14 JUIN



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

N° D'ORDRE : \_\_\_\_\_

Actuellement, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore acquise au sein de notre société. Elle suscite toujours de multiples revendications et de nombreux combats.

Certains auteurs spécialistes de l'histoire des relations hommes-femmes estiment que la condition des femmes évolue différemment en période de crise ou de croissance économique.

En replongeant dans l'histoire de notre pays, tu souhaites mesurer l'évolution de la condition des femmes au cours des années 1960.

À partir du dossier documentaire (documents et notices) et de tes connaissances sur le contexte historique, économique ou social de cette époque, apporte une **réponse nuancée** à la question de recherche suivante sous la forme d'un texte de synthèse.

**Dans quelle mesure la condition des femmes dans la société belge a-t-elle évolué dans le contexte économique des années 1960 ?**

### **Attention**

Tu disposes de 100 minutes pour réaliser ce travail.

Tu es autorisé(e) à utiliser un dictionnaire des noms communs et des feuilles de brouillon.

Tout élément de réponse qui serait essentiellement composé de « copier-coller » ou qui serait erroné ne recevra aucun point.

**Ta synthèse sera évaluée selon les indicateurs suivants :**

---

**L'introduction** **20 points**

---

- rappelle la question de recherche ;
- replace la question de recherche dans son contexte historique, économique ou social : **3** éléments de contexte sont développés.

---

**Le développement** **50 points**

---

- est structuré de façon cohérente et organisé en paragraphes ayant une unité de sens ;
- énonce **10** éléments du dossier documentaire qui témoignent de l'évolution **ou** de la non-évolution de la condition des femmes dans les années 1960 ;
- nuance à **5** reprises cette évolution **ou** cette non-évolution ;
- mentionne pour chaque élément de réponse le ou les documents d'où les informations sont tirées.

---

**La conclusion** **20 points**

---

- répond à la question de recherche ;
- est cohérente avec le développement.

---

**Langue et soin** **10 points**

---

- orthographe, syntaxe, vocabulaire ;
- soin.

---

**TOTAL** **100 points**

---











**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement**  
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES  
www.fw-b.be – 0800 20 000  
Impression : SNEL GRAFICS - info@snel.be  
Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be  
Juin 2019

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR  
0800 19 199  
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution





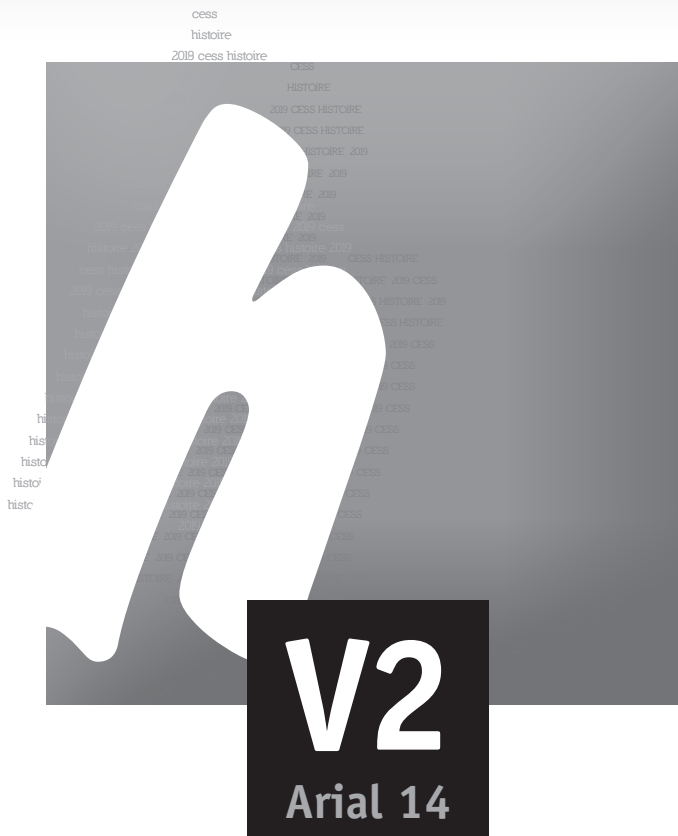
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CESS2019

## HISTOIRE

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS | VENDREDI 14 JUIN



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

N° D'ORDRE : \_\_\_\_\_

# DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT

1a



**Légende :** manifestation de femmes lors de la grève de 1966 à la Fabrique Nationale (FN) à Herstal.

**Source :** photographie de l'agence de presse Desarcy-Robyys (Fonds Desarcy-Robyys, Province de Liège-Musée de la Vie wallonne).

## **Notice :**

**La Fabrique Nationale (FN) de Herstal :** usine d'armement installée près de Liège. Fondée en 1889, elle a été pendant longtemps un employeur important de la région. En 1966, elle est le théâtre d'une grève de douze semaines de ses 3 000 travailleuses. Ces dernières revendiquent : « à travail égal, salaire égal », car, pour une même tâche, elles gagnent moins que les hommes. Elles finiront par obtenir une modeste augmentation. Elles inspireront de nombreuses revendications féministes en Belgique et en Europe.

**Agence de presse Desarcy-Robyys :** agence active entre les années 1950 et 1980, dont les nombreux clichés photographiques illustrent la vie quotidienne en région liégeoise.

Je travaillais aux machines, c'était assez dur. C'était avec l'huile, l'odeur de l'huile et l'huile qui éclaboussait. (Elle prend une mine dégoûtée.) En été surtout, la lumière qui tapait sur les vitres et qui tapait sur les fusils pleins d'huile... Et j'avais cela dans les yeux. Je me souviens, c'était l'horreur. [...]

Pendant la grève de la FN, j'y travaillais.

J'étais jeune. [...] Je n'étais pas d'un milieu qui était politisé du tout.

J'avais mon carnet de la FGTB... (Elle réfléchit.) À ce moment-là... oui. Je trouvais quand même que les femmes gagnaient moins que les hommes et je trouvais que cela n'était pas juste. Mais moi, j'étais jeune et je trouvais normal de gagner moins qu'un homme. Mais je faisais grève, j'allais aux réunions syndicales, aux assemblées. Mais je suivais. Voilà. C'est vrai qu'à ce moment-là... Je connaissais déjà Luc et j'étais déjà influencée. (Elle rit.)

**Légende :** Témoignage de Rosanna.

**Source :** Myriam SOMMER, Femmes de ma génération. Traversées d'un demi-siècle d'histoires, Bruxelles : Luc Pire, 2008, p. 103-104.

**Notice :**

**ROSANNA (pseudonyme) :** fille d'ouvrier immigré née en 1947. À 16 ans, elle est engagée à l'usine de la FN. Elle y rencontre Luc, également ouvrier, avec lequel elle se marie à 18 ans.

**Avoir un carnet de la FGTB :** être affilié à la Fédération générale du travail de Belgique, syndicat socialiste.

## Répartition de la population active en Belgique de 1955 à 1985

	Actifs au travail			Actifs au chômage		
	Hommes	Femmes	H+F	Hommes	Femmes	H+F
1955	69,4 %	27,7 %	97,1 %	1,7 %	1,2 %	2,9 %
1974	64,8 %	32,8 %	97,6 %	1,1 %	1,3 %	2,4 %
1985	54,5 %	32,7 %	87,2 %	5,8 %	7,0 %	12,8 %

**Source** : d'après Guy QUADEN, L'économie belge dans la crise, Bruxelles : Labor, collection « Économie 2000 », 1987, p. 89.

**Notice :**

**Guy QUADEN** : économiste belge, ancien gouverneur de la Banque nationale de Belgique.

**Actifs** : personnes en âge de travailler. Est considérée ici la population belge âgée de 15 à 64 ans.

À partir des années 1960, la part des femmes dans le corps enseignant se remet à croître. Les raisons de cette nouvelle croissance sont multiples : les femmes peuvent aisément combiner ce travail avec la vie de famille ; les hommes, par contre, commencent à s'en désintéresser à cause des faibles possibilités de promotion, des rémunérations plus attractives dans le secteur privé et de l'image défavorable de la profession enseignante.

[...]

La police judiciaire s'ouvre aux femmes dans les années 1950, surtout pour traiter les cas de délinquance juvénile et les affaires de mœurs. Les femmes n'ont le droit de se présenter à l'examen d'inspecteur qu'à partir de 1978. L'armée ouvre ses portes aux femmes en 1976 [...].

La SNCB reste une forteresse masculine. En 1998, les femmes représentent à peine plus de 4 % des effectifs totaux. [...]

Dans de nombreux secteurs, le nombre de femmes atteint ou dépasse même celui des hommes, mais elles sont toujours sous-représentées dans les échelons supérieurs de la hiérarchie.

**Source** : André HARDEWYN, « Une classe sociale à part entière ? Esquisse de la vie sociale des fonctionnaires belges », in Guy VANTHEMSCHE (dir.), Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire, Bruxelles : CRISP, 2016, p. 260-263.

**Notice :**

**André HARDEWYN** : historien belge, spécialiste de l'histoire de la fiscalité et de la fonction publique.





**Légende :** couverture de Mon mémento de sciences, J. ANSCOMBRE, 1966.

**Notice :**

**Mon mémento de sciences** : manuel scolaire de sciences utilisé dans une école primaire pour filles à Bruxelles à la fin des années 1960.

[En Belgique, dans les années 1960], les progrès de la technologie placent le rôle économique de la ménagère dans une nouvelle perspective. Toute une gamme de produits prêts à l'usage (alimentation, vêtements, entretien) et le perfectionnement des appareils ménagers lui permettent de réaliser d'importantes économies de temps et d'énergie. [...]

L'égalité juridique entre l'homme et la femme est proclamée par la loi du 30 avril 1958 sans que cela ne marque toutefois la fin des discriminations sur le plan du droit civil. Les articles 1421 et 1428 du Code civil restent, en effet, inchangés : l'homme administre non seulement les biens de la communauté [biens du ménage], mais aussi les biens personnels de la femme, dont le consentement n'est requis que pour l'aliénation de ses biens immeubles. [...]

Le taux d'activité des femmes est caractérisé par une augmentation constante à partir de 1945. Mais les discriminations persistent. Dans le choix des professions, les femmes sont toujours orientées vers des métiers typiquement féminins. Elles occupent [...] des emplois sans qualifications, sans stabilité, à faible possibilité de promotion et aux bas salaires. Les filles suivent le plus souvent des options traditionnelles dans l'enseignement et des formations professionnelles qui ne sont guère adaptées aux exigences du marché de l'emploi. [...]

Enfin, les femmes continuent à prendre à leur compte la plus grande partie des tâches familiales. Cette double charge de travail est souvent à l'origine de nombreuses discriminations directes et d'un retard indirect sur le plan professionnel.

Certains contrats de travail exigent même la démission de la femme en cas de mariage ou de maternité. La plupart des femmes limitent, par conséquent, leurs ambitions professionnelles en raison de la difficile combinaison entre la carrière professionnelle et la famille. [...]

L'utilisation de la pilule [...] fait son apparition sur le marché au début des années 60. [...] Pour la première fois dans leur histoire, elles ont la possibilité de maîtriser leur fécondité en toute sécurité et dans une relative autonomie. Maintenant que la maternité ne domine plus la vie des femmes, celles-ci se profilent de plus en plus nettement et affirment leur personnalité et leurs ambitions en tant qu'êtres humains. La maternité devient un choix alors que la sexualité féminine peut, pour la première fois aussi, se manifester sans contraintes.



**Source :** Denise KEYMOLEN et Marie-Thérèse COENEN, Pas à pas. L'histoire de l'émancipation des femmes en Belgique, Bruxelles, 1991, p. 76-94.

**Notice :**

**Denise KEYMOLEN :** historienne belge, auteure de plusieurs ouvrages sur le travail des femmes, l'instruction des filles et l'histoire du mouvement féminin.

**Marie-Thérèse COENEN :** historienne belge, anciennement directrice du CARHOP (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire) et présidente de l'Université des Femmes, spécialiste de l'histoire des luttes féminines.

**Aliénation :** transmission à autrui de la propriété d'un bien ou d'un droit.

**Moulinex**  
libère la femme!...

**KM1 COMBINÉ HACHOIR-RAPES**  
LE COMBINÉ COMPRENANT LE HACHOIR ET LES 4 RAPES  
59,90  
le hachoir seul 49,90  
les 4 râpes seules 12,00

VIANDE CRUE  
250 g. à la minute

**ROBOT-CHARLOTTE**  
MOTEUR SURPUISSANT  
VIANDE CRUE  
250 g. à la minute

LE HACHOIR avec les 4 râpes et les 3 presses-fruit  
LA PETITE LISINE COMPLETE 88,00

PRIX ET QUALITÉ PAR LA PRODUCTION DE MASSE

**Légende :** publicité du fabricant d'appareils électroménagers Moulinex diffusée en Belgique dans les années 1960.

**Source :** Bibia PAVARD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Luttes de femmes, 100 ans d'affiches féministes, Paris : Les Échappées, 2013, p. 58.

Le mouvement étudiant [de Mai 68], qui dénonce le caractère de classe de l'université et la reproduction des élites, reste insensible à la dimension de sexe. Chez les filles, la déception est forte : « Des femmes, des étudiantes ont participé à ce mouvement. Pourtant aucune n'apparaît parmi les vedettes politiques de l'époque. Constatant que, même au sein des groupes militants, on les trouvait surtout bonnes à préparer des sandwiches et à dactylographier des tracts, elles ont commencé à se réunir entre elles ».

**Source** : Éliane GUBIN, Choisir l'histoire des femmes, Bruxelles : ULB, 2007, p. 60.

**Notice :**

**Éliane GUBIN** : historienne belge, spécialiste d'histoire politique et sociale, professeure émérite à l'Université libre de Bruxelles où elle a enseigné l'histoire contemporaine.



# RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS

- **Document 1a** - Photographie de l'agence de presse Desarcy-Robyns, 1966, in Fonds Desarcy-Robyns, Province de Liège - Musée de la Vie wallonne. <<http://www.provincedeliege.be/fr/focus?nid=10611>>, consulté le 3 avril 2018.
- **Document 1b** - Myriam SOMMER, Femmes de ma génération. Traversées d'un demi-siècle d'histoires, Bruxelles : Luc Pire, 2008, p. 103-104.
- **Document 2** - Tableau d'après Guy QUADEN (dir.), L'économie belge dans la crise, Bruxelles : Labor, collection « Économie 2000 », 1987, p. 89.
- **Document 3** - André HARDEWYN, « Une classe sociale à part entière ? Esquisse de la vie sociale des fonctionnaires belges », in Guy VANTHEMSCHE (dir.), Les classes sociales en Belgique : deux siècles d'histoire, Bruxelles : CRISP, 2016, p. 260-263.
- **Document 4** - J. ANSCOMBRE, Mon mémento de sciences, 1966.
- **Document 5** - Denise KEYMOLEN et Marie-Thérèse COENEN, Pas à pas. L'histoire de l'émancipation des femmes en Belgique, Bruxelles, 1991, p. 76-94.
- **Document 6** - Affiche Moulinex [Seb], 1961. Crédit photographique : KHARBINE-TAPABOR, Paris. Cité dans Bibia PAVARD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Luttes de femmes, 100 ans d'affiches féministes, Paris : Les Échappées, 2013, p. 58.
- **Document 7** - Éliane GUBIN, Choisir l'histoire des femmes, Bruxelles : ULB, 2007, p. 60.

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs.







**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement**  
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES  
www.fw-b.be – 0800 20 000  
Impression : SNEL GRAFICS - info@snel.be  
Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be  
Juin 2019

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR  
0800 19 199  
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution